

DEPARTEMENT DU VAR



BULLETIN MUNICIPAL

N° 12  
AVRIL 1990

SOMMAIRE

- 1 LE MOT DU MAIRE
- 2 CONSEIL MUNICIPAL  
CANTINE SCOLAIRE
- 3 REUNION COMMISSION  
TRIBUNAL PROVENCE
- 4 INFOS PRATIQUES  
VISITE DU SOUS PREFET  
ETAT CIVIL
- 5 BUDGET  
DEBROUSAILLEMENT  
COMBATTANTS VOLONTAIRES
- 6 REVUE DE PRESSE

LE MOT DU MAIRE

D'ouest en est, l'Issole traverse la Commune. Silencieuse, elle passe et trop souvent nous l'ignorons. Durant des siècles pourtant, elle a généreusement irrigué les riches terres d'alluvions situées de part et d'autre de son lit. Puis, aux cultures maraîchères a succédé la vigne qui, à son tour, connaît les difficultés d'une inexorable mutation.

Le dernier recensement agricole nous indique que seulement deux agriculteurs de la commune déclarent utiliser encore les eaux de l'Issole à des fins professionnelles. De fait, depuis plus d'une décennie, le cours pittoresque de cette belle rivière a bien changé quand il n'a pas localement disparu, victime d'une alarmante sécheresse. Le morcellement foncier, la densification de l'habitat, ont rendu par ailleurs les berges souvent inaccessibles et seuls quelques pêcheurs accèdent encore, à leurs risques et périls, à ces lieux interdits (à moins qu'ils n'aient obtenu l'autorisation bienveillante d'un propriétaire).

Comme la forêt inexploitée parce que peu rentable, la rivière se meurt lentement en simple vallon, lieu de prédilection des décharges sauvages.

A cela que faire ? sinon dans un premier temps en appeler à la bonne volonté des riverains, pêcheurs, promeneurs... Nombreux sont ceux, qui depuis un an, s'adressent à la mairie, voulant inverser ce processus de dégradation d'une partie vitale de notre patrimoine. Conscients des limites de leur pouvoir, ils espèrent aujourd'hui, rassembler leurs volontés éparses en une véritable association. La commune, simple propriétaire d'une partie des rives de l'Issole, peut néanmoins, à ce titre, former des vœux de réussite pour cette initiative volontariste.

Dans ce sens, notre première contribution est d'inviter tous ceux qui sont sensibles à ce problème à s'unir afin de décider de la forme à donner à leur action.

A la demande des précurseurs de cette démarche, une réunion se tiendra le SAMEDI 28 AVRIL 1990 à 18 H à l'Ecole Maternelle de STE ANASTASIE.

Jean-Pierre MORIN

Sainte-Anastasie

Transports scolaires : la sécurité

Surprise au collège Guy-de-Maupassant, à Garéoult. Les cars de ramassage scolaire chargés d'élèves à l'heure de la sortie, se sont vus canaliser et stoppés par le service de police gendarmerie, police municipale

et parents d'élèves délégués aux transports, pour un contrôle de sécurité, visite des véhicules, papiers, assurances, cartes de transports. L'exercice d'évacuation du car en cas de danger fut exécuté

en un temps de : une minute trois secondes. Pour Sainte-Anastasie, les délégués aux parents d'élèves, M. Daniel Tosello et M. Armand Brossaud, étaient présents.

Sainte-Anastasie

Sainte-Anastasie

Une promenade avec le Club des Cigales

Le Club des Cigales vous propose une promenade dans les Alpes-Maritimes, via San Remo, avec retour par la vallée de la Roia, Olvetta, Sospel, l'Escarene, samedi 24 mars, avec départ à 8 h 45. Rendez-vous les Prés de la Font-du-Vert. Prix 100 F, sans restaurant.

Ste-Anastasie

Surendettement. - Les personnes qui se sentent concernées par ce problème pourront, dans quelques jours, prendre connaissance en mairie de la loi 89-1010 du 31 décembre 89, et retirer les imprimés à remplir pour bénéficier de ses dispositions.

« Les Varois vers les autres » Assemblée générale le 22 mars

L'Association « Les Varois vers les autres » informe ses adhérents et sympathisants, qu'elle tiendra son assemblée générale à La Roquebrussanne, jeudi 22 mars, à 18 heures, à la maison du Temps Libre. A l'ordre du jour : rapport moral et financier ; renouvellement du tiers-sortant, questions diverses.

Sainte-Anastasie

Société de pêche :

Jean Moraud a démissionné



M. Moraud, démissionnaire

Jean Moraud, président de la société de pêche (L'A.A.P.F. la truite de Ste-Anastasie, Garéoult) a démissionné, pour raison d'éthique personnelle.

Sainte-Anastasie

Foire de Printemps le 18 avril

Le comité des fêtes, organise le lundi 18 avril durant toute la journée sur le terrain de la Font du Vert, une foire à la brocante, marché paysan, foire artisanale et puce. Pour tous renseignements, téléphoner au 94.86.75.80 et le soir 94.86.80.80.

Réglementation des feux

Il est formellement interdit de faire du feu sur tout le territoire de la commune. Consulter les règlements en mairie.

EXPEDITION DU BULLETIN

Pour les personnes possédant une résidence à STE ANASTASIE, le bulletin municipal peut vous être envoyé en dehors de la commune et sur tout le territoire, et ce à titre gratuit, sauf frais d'expédition, abonnement annuel, règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public, de la somme de 36 F.

PROVENCE IMMOBILIER



ACHATS - VENTES  
TERRAINS - VILLAS  
TOUTES TRANSACTIONS

Avenue Marcel Le Bihan 83136 ROCBARON  
Tél 94.04.20.52

—RESTAURANT BAR —  
"LES AMIS"  
Rue Notre Dame  
Tel. 94.867580

RESTAURANT PIZZERIA  
"LA GUINGUETTE"  
MAISON COLL  
SAINTE ANASTASIE  
TEL. 94.866190

LOCATIONS ESTIVALES

Certains vacanciers souhaiteraient trouver une location estivale dans le village. Pour le développement de notre tourisme, il serait souhaitable que les habitants possédant des locaux susceptibles d'être loués, en fassent la proposition à nos demandeurs du mois, à savoir

Monsieur Patrick DEMARET, 1 Rue G. Brassens  
24 110 ST LEON/ISLE

Monsieur Claude BARBOT 13 Rue Rouget de l'Isle  
92 150 SURESNES

PLATRIER TRADITIONNEL

TOUS TRAVAUX INTERIEUR

DANIEL TOSELLO

31 RUE NOTRE DAME  
83.136 Ste ANASTASIE  
TEL. 94.866184

ETAIENT PRESENTS : MM. CORBIER, ABELLO, DEHAYE, CUENOT, REMY, RAYNAUD, LALANDEC, TOSELLO, BROSSAUD, MACHET, ISTRIA, FORISSIER, MMES LAURENT, BOCQUET. Sous la présidence de M. MORIN, Maire.

## ORDRE DU JOUR :

1. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1990
2. TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU A.E.P. DESIGNATION DE L'ENTREPRISE LANCEMENT DES TRAVAUX
3. DEMANDE DE CONCOURS D.D.A.T.
4. ANNULATION D'UN TITRE DE RECETTE
5. MODIFICATION DE L'ARTICLE 1 DE LA CONVENTION TENNIS
6. CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE

### 1. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1990 :

Section de fonctionnement :

Dépenses 3 809 678

Recettes 3 809 678

Section d'investissement :

Dépenses 2 121 574

Recettes 2 121 574

Budget adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

L'intégralité du budget est affiché dans les couloirs de la mairie. Commentaires en pages suivantes.

### 2. TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU A.E.P. DESIGNATION DE L'ENTREPRISE LANCEMENT DES TRAVAUX

Le Maire fait connaître les résultats de la séance de l'appel d'offres, qui s'est déroulée le 14/03/90 à la mairie :

S.A.R.L. BESCOND Joseph, Av. Jean Moulin BP 4 83 143 LE VAL.

Le Conseil Municipal approuve le choix du jury et autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

### 3. DEMANDE DE CONCOURS D.D.A.F. :

Le Maire propose de solliciter le concours de la D.D.A.F. (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) pour assurer la maîtrise d'oeuvre des travaux A.E.P. au quartier Bellevue. C'est à dire la préparation du projet, des dossiers de consultation des entreprises, d'assister le maître d'ouvrage lors du dépouillement des offres dans le choix des entreprises, de contrôler et de diriger les travaux et de vérifier les décomptes avant d'en proposer le règlement.

Accord du Conseil Municipal.

### 4. ANNULATION D'UN TITRE DE RECETTE :

Suite à une erreur de déclaration de l'entreprise locale des Pompes Funèbres un titre concernant une taxe funéraire a été émis au nom de l'entreprise des Pompes Funèbres RUINES, 122 Rue de Gueirol, 75 007 PARIS. Afin d'interrompre la procédure de recouvrement, le Maire demande au Conseil Municipal l'annulation du titre n°290 du 09/10/85 exercice 1989.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### 5. MODIFICATION DE LA CONVENTION TENNIS DU 22/06/86 : PROPOSITION DE MODIFIER L'ARTICLE 1 DES CONDITIONS GENERALES DE LA CONVENTION TENNIS COMME SUIVIT :

#### ARTICLE 1. MONTANT DU LOYER

Le terrain de tennis sera mis à la disposition du club de tennis de STE ANASTASIE à titre gratuit. La commune se réserve la possibilité de modifier cette clause dans les années à venir, si elle le jugeait opportun.

#### 6. CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE :

SUR la proposition du Maire, le Conseil Municipal a décidé d'employer du personnel en contrat emploi solidarité, en remplacement des stagiaires T.U.C. dont le contrat arrive à expiration.

Il propose donc de conclure une convention individuelle avec l'Etat, pour les divers bénéficiaires du contrat C.E.S.

## Cantine scolaire : début des travaux

*L'ouverture est prévue pour la rentrée prochaine*



*Les employés de l'entreprise Jacques Rebufatti ont commencé les travaux de fondations.*

Les travaux de construction du restaurant scolaire viennent de débuter.

Ce bâtiment, d'une superficie de 140 m<sup>2</sup>, sera édifié contre la façade nord de l'école maternelle. Il sera équipé de matériel

moderne et fonctionnel et un soin particulier sera apporté à l'acoustique, à l'éclairage et à l'ambiance intérieure.

Son ouverture est prévue pour la rentrée de septembre.

#### SOLIDARITE

Le Secours Populaire Français accuse réception de la somme de 1 750 F représentant le bénéfice du loto des Amis de la Marseillaise du samedi 10 FEVRIER 1990.

IL adresse ses plus vifs remerciements aux généreux participants à cette manifestation ainsi qu'à ses organisateurs.

Les recettes de la section de fonctionnement du budget de notre commune proviennent, pour l'essentiel, du produit de la fiscalité supportée par les ménages, soit quelque 46% au titre des contributions directes et 26% au titre de la dotation globale de fonctionnement alimentée par la T.V.A. encaissée par l'Etat. Or, fidèle à la politique de caractère social qu'il entend mener, le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 9 mars 1990, a décidé de maintenir, pour l'exercice en cours, le taux des quatre taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle) en vigueur pour l'exercice précédent.

D'autre part, la loi de finances pour 1990 a supprimé l'indexation de la dotation globale de fonctionnement sur les recettes de la T.V.A. et a limité sa progression à celle de la moyenne annuelle du prix de la consommation des ménages proche de la hausse des prix évaluée à 2,50% pour 1990, par le Gouvernement.

L'élaboration du projet de budget primitif pour 1990 se devait de tenir compte de ces deux mesures qui affectent la progression des recettes de la commune ainsi que, par ailleurs, de l'augmentation de certaines dépenses incompressibles tels les salaires du personnel et les charges afférentes, par exemple.

Néanmoins, la rationalisation du travail d'une équipe municipale renforcée et dotée du matériel nécessaire à son association, à la réalisation d'équipements communaux, outre son aspect valorisant pour ses membres, permet une récupération non négligeable des dépenses de main d'oeuvre afférentes aux dites réalisations inscrites aux programmes de la section d'investissement.

Dans ce contexte, l'excédent des recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement a pu être porté à 750 000 F, affectés en totalité aux recettes de la section d'investissement dont ils représentent 35,35% de leur montant. Au titre des programmes de cette section on peut relever, notamment :

- la réalisation du restaurant scolaire dont l'achèvement est prévu pour la prochaine rentrée,
- la poursuite des travaux de réfection de voirie et de signalisation des rues, chemins et quartiers,
- la poursuite des travaux de la salle polyvalente et du complexe sportif,
- l'acquisition d'un tracto-pelle....

Après avoir recueilli les explications et éclaircissements qu'ils souhaitaient, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil réunis le 30 mars ont adopté à l'unanimité et rendu exécutoire le projet de budget qui leur était présenté, propice, dans ses limites, à la poursuite des réalisations entreprises par leurs prédécesseurs et de celles inscrites à leur propre programme électoral.

La D.D.E. va prochainement procéder à la réfection complète du revêtement bitumineux de l'ancien CD 15, traversant le village (du cimetière à la Font du Vert). Les riverains désireux de réaliser des travaux risquant de détériorer ce nouveau revêtement sont invités à le faire dans les meilleurs délais (se renseigner à la mairie).

Toute détérioration ultérieure entraînera pour son auteur l'obligation de financer la remise en état de toute la largeur de la bande roullante sur la longueur des travaux réalisés.

#### LE DEBROUSSAILLEMENT EST OBLIGATOIRE

Le Préfet du VAR a pris, le 5 avril 1990, un arrêté relatif à l'obligation de débroussailler dans le département du VAR.

Cet arrêté rappelle notamment que "le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sur un rayon de 50 mètres autour des habitations, des dépendances des chantiers, des ateliers et des usines, sont obligatoires et à la charge du propriétaire des installations susvisées ou de ses ayants-droits".

Surtout, il stipule dans son article 3, qu'"en cas de non exécution des travaux précités, il sera pourvu au débroussaillage d'office par les soins de l'administration, et aux frais du propriétaire, dans un délai de deux mois à compter de la date de mise en demeure faite au propriétaire".

#### COMBATTANTS VOLONTAIRES

La section départementale du VAR des Combattants Volontaires organise une réunion à l'intention de tous les anciens Combattants Volontaires : le samedi 28 avril 1990 à 18 h à la mairie de STE ANASTASIE.

Le Président, Monsieur René ROUSSEAU, traitera de tous les problèmes susceptibles d'intéresser les participants et répondra aux questions diverses qui lui seront posées concernant les droits de chacun.

Au cours de cette réunion, les dispositions seront prises pour l'organisation du 45<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire 1945, le 8 mai au Monument aux Morts de STE ANASTASIE, à l'issue duquel la sous-section de FLASSANS, BESSE et STE ANASTASIE, organisera son repas annuel vers 13 heures au restaurant "La Guinguette" à STE ANASTASIE.

Pour tous renseignements s'adresser au délégué local, Monsieur MACHET, en la mairie de STE ANASTASIE, T.L. 94.86.72.35.

## La Vidaresse\*\*\*

CAMPING CARAVANING

D15 83136 Ste ANASTASIE sur ISSOLE

☎ : 94.86.71.90

Futur numéro: 9472-2175

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 05/04/90  
POUR LA CREATION D'UNE COMMISSION  
EXTRA-MUNICIPALE DES SPORTS ET LOISIRS

ETAIENT PRESENTS : MM. MORIN, Maire ; GUIGNIER, Président du Comité des Fêtes ; FADDA, Président du Club des Cigales ; ROY, Président de l'association des Parents d'Elèves ; JURAVERT, Président de l'A.S.L. ; CORNE, Président du Delta Plane (Vol Libre) ; FORISSIER, Président du Club de Cyclo-Tourisme ; BOUILLON Pascal (Foot) ; LAURENT, Président du Club de Randonneurs Pédestres ; DEHAYE, Adjoint aux finances ; MACHET, Président à l'information ; BROSSAUD, Président de la Commission des associations.

ETAIENT ABSENTS : Association des Boules, Randonnées équestres.

SONT ELUS : Vices Présidents : J. FADDA ; CORNE ; DEHAYE.

Responsable Technique : A. JURAVERT.

Adjoint au Responsable Technique : J. ARNAUD ;

Secrétaire : M. LAURENT



Il est rappelé que sont membres de droit :

- le Maire, Président ou son représentant en cas d'empêchement.
- le Président de la Commission des Associations (A. BROSSAUD).
- l'Adjoint chargé du budget (R. DEHAYE).
- l'Adjoint chargé de l'information (J. MACHET).
- tous les Présidents des associations sportives et de loisirs.

Les différents rôles de la commission sont précisés :

- elle émet un avis sur tous les problèmes importants concernant les activités associatives de sports et de loisirs,
- elle participe à l'établissement des calendriers d'activités publiques,
- elle est un lieu de concertation et de coordination de la vie associative,
- elle propose des règles d'utilisation des lieux de sports et de loisirs,
- elle propose une méthode de répartition des subventions municipales entre les différents clubs concernés,
- elle coordonne, si nécessaire, les différentes demandes de concours matériels adressées à la mairie.

M. JURAVERT, Président de l'Association de Sports et Loisirs, évoque le problème de la manifestation "Les Boucles de l'Issole", dont il est chargé. Il précise que les problèmes

concernant cette manifestation vont être abordés. Dès et déjà, sa date est fixée au 21 juillet.

M. CORNE, Président du Club de Delta-Plane, précise qu'une démonstration des activités du club aura lieu le 12 août prochain.

La prochaine réunion de la Commission est fixée au JEUDI 3 MAI A 18 H 30.

Parmi les questions à l'ordre du jour, il est prévu :

- examen des subventions, le calendrier.

### TRIBUNE PROVENCALE

Lou Camin dé Fèrre a Santo-Estasié

Trè qué lou camin dé fèrre arrivo a Touloun lei mitans poulitics e écounoumics Varès demandoun qu'uno ligno siéché facho dins lou Cèntre-Var de z'Ais fins a Carnoulos. Es lou P.L.M. qu'és cargat dé bastir la ligno. Lei trabaous coumènçou èn 1877 (Plan Freycinet) è la ligno ès accabado èn 1880. Acquo permèté l'èsplèchacièn dei minos dé booussito doou rélarg brignolènc. La booussito ès mandado pèr lou tin fins a Gardano é a la Barasso pèr li èstrè trachado. Sabès qué la booussito ès lou minéraou qué sèrvé pèr fairé l'alumini (métaou léougiér é in-gastablé).

La ligno, èn vio unico, part dé Carnoulos, passo a Besso, Santo-Estésié, Fourcoougiér, Camps é arrivo a Brignolos. D'aquí, countinuis fins a Gardano.

A la débuto doou siéclé l'a 4 anar-vénir chasaué jour é fouu 2 1/2-3 ouros qué sèrvé, ououssi, pèr la ligno dé Marseille à Niço.

Oun moument dé la naciounalisacièn (SNCF: 1938) l'a plus, pèr lei viatjairés qué 2 anar-vénir dé Carnoulos fins a Gardano, é un aoutré fins a Brignolos.

Oou printèmps dé 1939 lou sèrvici dei viatjairés ès barrat, mai la circulacièn dei trins dé mèrchantisos countinuis de creissér, èn cavo dei bésouns deis Alamans.

A la Libèracièn la ligno sèrvé quououqué tèmps èn plaço d'aquéla dé la coustièro qué lou viaduc dé Bandoou a pétat. Mai, a cha-poouc lei minos dé booussito soun barrados estènt qué la booussito qué vèn d'Australio cousto mèns chèr. Résto plus qu'uno dessèrto journalièro partènt deis annados 80.

Tout aquo séra, bènléou, plus qu'un souvenir qué la ligno va èstré barrado èn plèn. L'ouura plus qué lou camin ; lei garos soun èstados chabidos dèspuèi dé tèmps.

RESUME : La ligne de chemin de fer CARNOULES/GARDANNE qui passe à STE ANASTASIE a été ouverte aux voyageurs et aux marchandises en 1880. Le service voyageurs est abandonné en 1939, et celui des marchandises qui servait surtout pour le transport de la bauxite disparaît dans les années 80. La ligne doit être bientôt fermée à tout trafic.

R. JACOLOT/BENESTAN , P. REVOL

# INFORMATIONS PRATIQUES

A la demande de nos lecteurs, voici quelques informations concernant notre environnement électif et administratif :

- Le Député de notre circonscription est M. Hubert FALCO T.L.94.69.10.54.
- Le Sous-Préfet de BRIGNOLES est M. Didier FRANCOIS T.L.94.69.14.40.
- Le Conseiller-Général du Canton est M. Paul EMERIC T.L. 94.04.94.72.
- Le Percepteur (BESSE) M. François BOUQUILLON T.L. 94.69.70.27.
- Le Principal du Collège Cantonal M. PIERALLINI T.L.94.04.09.67.
- Le Commandant de la Brigade de LA ROQUEBRUSSANNE le Chef BOUCHAIN T.L. 17.
- Le Receveur du bureau de poste est M. Joël CUEILLERIER 94.86.72.99.
- La Directrice de l'école primaire Mme Jacqueline LAMOTTE T.L. 94.86.75.90.
- La Directrice de l'école maternelle Melle Jacqueline SUSINI T.L. 94.86.77.61.
- Le Curé de la paroisse Père ANDREZ T.L.94.69.70.75.
- Le médecin du village Dr Michel CORBIER T.L.94.86.61.49.
- Le Garde Municipal M.Casimir RAYNOUARD T.L.94.86.71.09.
- Les Pompiers de BRIGNOLES Commandant ROMAN T.L. 18.

## PHARMACIES DE GARDE

- 15/04 DOMENICO BESSE/ISSOLE
- 22/04 BERGOUNHOX GAREOULT
- 29/04 JAY-RAYON FORCALQUEIRET
- 20/05 DOMENICO BESSE/ISSOLE
- 27/05 BERGOUNHOX GAREOULT
- 03/06 JAY-RAYON FORCALQUEIRET
- 04/06 BOURGOGNON LA ROQUEBRUSSANNE
- 17/06 DOMENICO BESSE/ISSOLE

## MARIAGE



Le 31 mars en mairie de STE ANASTASIE, M. Jean-Pierre MORIN, Maire, assisté de Mme TORRENTE, secrétaire, a uni M. ARNAUD GODDET Désiré à Melle RENARD Virginie. Les témoins étaient M. RENARD Victor et Mme SABAS Micheline. Tous nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

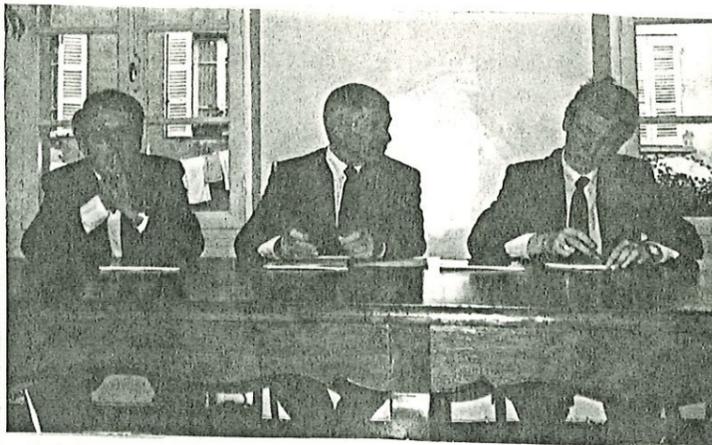
## NAISSANCE

Nous apprenons la naissance de Fabien Alexandre LAURE, né le 27 mars 1990 à BRIGNOLES. IL a regagné le domicile de ses parents, chemin de Candy. Félicitations aux heureux parents.

# VISITE DU SOUS PREFET

En poste depuis lundi, Monsieur FRANCOIS Didier, le nouveau Sous-Préfet de BRIGNOLES, a tenu à rendre visite dès mardi aux élus locaux de STE ANASTASIE. Il était accompagné de Monsieur EMERIC, Conseiller Général du VAR.

Accueilli à son arrivée par le Maire, les Adjoints et Conseillers Municipaux, Monsieur FRANCOIS a été présenté à chacun des élus. Monsieur MORIN, Maire du village, lui a tracé brièvement l'histoire de la commune, ses activités artisanales et agricoles ainsi que ses espoirs dans le développement du tourisme local. Remerciant la municipalité de l'accueil reçu, Monsieur FRANCOIS a tenu à assurer le Maire de son appui total pour l'étude des problèmes communaux relevant de sa compétence.



## VOTRE BULLETIN A UN AN

Le bulletin municipal a un an. Depuis le 15 avril 1989, chaque mois, nous avons tenté de vous informer au mieux sur la vie du village. Informations municipales, sportives, compte-rendus des différentes manifestations au sein de la commune, état civil, petites annonces, chroniques provençales, tribunes libres, informations pratiques, revues de presse, ont agrémenté notre bulletin. Toutefois nous déplorons que certaines rubriques soient méconnues de nos lecteurs.

La tribune libre, que nous considérons comme le moyen d'expression idéal pour manifester vos suggestions et vos souhaits, n'a pas obtenu le succès que nous aurions espéré. Pensez plus souvent au loisir que vous avez d'insérer vos petites annonces qui sont gratuites pour les habitants du village. Nous profitons de ce premier anniversaire du bulletin pour vous encourager à nous faire parvenir vos espérances et vos critiques sur sa rédaction, et nous proposer les rubriques que vous souhaiteriez trouver dans ce mensuel édité sans prétention aucune, dans le seul but de vous faire vivre la vie du village.

PEINTURE MICHEL TORRENTE

QUARTIER CANDY  
ROUTE DE NAPLE

94.867776